

Assemblée générale mixte du 27 avril 2018 :

Mise à disposition des documents préparatoires et du Document de Référence 2017

L'Assemblée générale de la Société Interparfums^{SA} se tiendra le vendredi 27 avril 2018 à 14 heures au:

Pavillon d'Armenonville - Allée de Longchamp - Bois de Boulogne - 75116 PARIS

L'avis préalable de réunion à l'Assemblée générale, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 23 mars 2018 et mis en ligne sur le site internet de la société. Les modalités de participation et de votes sont précisées dans cet avis.

L'avis de convocation sera publié au BALO du 6 avril 2018.

Tous les documents et renseignements relatifs à l'Assemblée générale du 27 avril 2018, prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce, sont tenus à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation en vigueur. Les informations visées à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, peuvent être consultées, à compter du 6 avril 2018, sur le site de la société à l'adresse suivante : www.interparfums.fr/bourse/assembleegenerale.php,

Le Document de Référence 2017, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mars 2018 sous le No D18-0182, peut être consulté sur le site de la société (www.interparfums.fr) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Ce document intègre entre autres :

- Le rapport financier annuel ;
- Le rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2017 ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ainsi que les conclusions des commissaires aux comptes y afférant ;
- Les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.

Informations
aux actionnaires

 **N° Vert 0 800 47 47 47**

